

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
ABB sarlu – 3 rue St. Jacques – 64000 PAU

PROCES VERBAL DE DELIBERATION

L'an deux mille neuf, le premier septembre, les associés de la société ABB sont réunis en assemblée générale à Villeneuve Tolosane (Haute Garonne), sise 5 passage Jean Marais.

Première résolution

Le siège social de la société ABB est transféré du 3 rue Saint Jacques - 64000 PAU au 36 route de Bessières – 31140 LAUNAGUET

Deuxième résolution

L'objet social est modifié comme suit :

Stations de lavage tous véhicules, prestations de services et vente d'accessoires s'y rapportant.

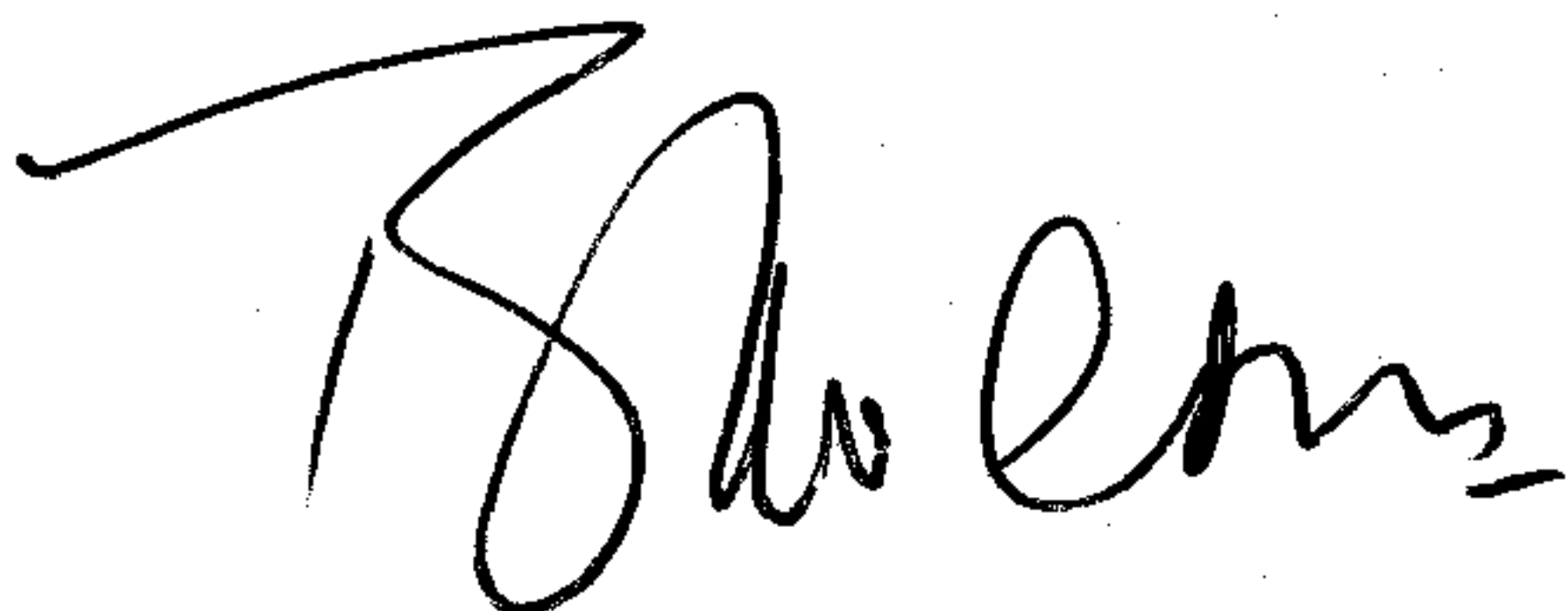
Troisième résolution

*LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE SOCIAL
EST MODIFIÉE ET FIXÉE AU 31 DECEMBRE.*

Quatrième résolution

Afin de financer le matériel devant équiper la station de lavage, la société ABB aura recours à un emprunt bancaire d'un montant de cent cinq mille euros, sur une durée de 84 mois.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le gérant qui détient la totalité des parts sociales.



Thierry BROCARD
Gérant